

Délibération n° 2022-15
Budget rectificatif n° 1 (BR1) de l'exercice 2022

Le Conseil d'Administration de l'Université des Antilles, dans sa séance du 30 mars 2022, sous la présidence de Monsieur le Professeur Michel GEOFFROY, Président de l'Université des Antilles,

Vu le livre VII du code de l'Education,
Vu les statuts de l'Université des Antilles,
Le Directeur des Affaires Financières entendu,

A délibéré :

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'Université demande aux membres du conseil d'administration de procéder au vote qui porte sur les autorisations emplois (1), les autorisations budgétaires (2), l'équilibre financier (4), la situation patrimoniale (6) et les dépenses et recettes pluriannuels (9).

Résultat du vote :

Membres en exercice : 30	Pour : 28
Membres présents et représentés : 28	Contre : 0
Membres n'ayant pas pris part au vote : 0	Abstention : 0

Le budget rectificatif n° 1 de l'exercice 2022 est adopté, conformément aux tableaux 1, 2, 4, 6 et 9 à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil d'Administration.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Pointe-à-Pitre, le 30 mars 2022

Le Président de l'Université des Antilles



Pr. Michel GEOFFROY



**Tableau 1 - EPSCP
Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget 2022**

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Catégories d'emplois	Nature des emplois			(A) Emplois sous plafond Etat *		(B) Emplois financés hors SCSP		(C) = (A) + (B)	
	Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	En ETPT	hors ETPT	En ETPT	hors ETPT	Global	
		Non permanents	CDD						
				402				402	
				3				3	
				117		23		140	
			S/total EC	522		23		545	
Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)									
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires		355				355	
		CDD		11				11	
	Non permanents			30		15		45	
				396		15		411	
			S/total Biatss	918		38		956	
			Totaux						956
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat				980				956	

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT). Le guide de décompte des emplois élaboré par la DAF et la DGESIP précise les règles de décompte des emplois en ETPT en fonction des catégories de personnel.

Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (2)).

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (1)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (3).

* cf. article R715-54 du code de l'éducation : "plafond d'emplois fixé par l'Etat relatif aux emplois financés par l'Etat"

** cf. article R715-54 du code de l'éducation : "plafond d'autorisation de l'ensemble des emplois rémunérés par l'établissement"

Tableau 2 - AUTORISATIONS BUDGETAIRES

Etablissement UA
 POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Dépenses			Recettes		
	BI - 0	BR - 1	CP	BI - 0	BR - 1	
Personnel	84 905 535,87	88 422 882,09	84 905 535,87	97 865 568,18	110 542 584,93	Recettes globalisées
dont contributions employeur au CAS Pension	-	21 552 541,00	-	88 326 600,00	91 002 407,00	Subvention pour charges de service public
				2 558 927,84	4 814 155,30	Autres financements de l'Etat
Fonctionnement	11 174 868,76	14 425 488,56	11 149 511,38	3 965 908,99	10 280 309,72	Autres financements publics
Dont AE = CP	7 912 766,30	8 584 980,22	7 912 766,30	3 034 131,35	4 445 712,91	Recettes propres
Dont AE ↔ CP	3 262 102,46	5 840 508,34	3 236 745,08	-	-	Recettes fléchées **
Investissement	4 280 390,02	14 247 169,07	8 784 450,57	-	-	Financements de l'Etat fléchés
Dont AE = CP	541 100,00	2 559 460,00	541 100,00	-	-	Autres financements publics fléchés
Dont AE ↔ CP	3 739 290,02	11 687 709,07	8 243 350,57	-	-	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	100 360 784,65	117 095 539,72	104 839 497,82	97 866 688,18	110 542 584,93	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire - Excédent				6 953 929,64	9 459 246,75	Déficit - Solde budgétaire

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

Tableau 4 - EQUILIBRE FINANCIER

Etablissement UA

POUR VOTE DE L'ORGANE DELIBERANT							
Besoins (utilisation des financements)		BI . 0	BR . 1	BI . 0	BR . 1	Financements (couverture des besoins)	
Besoins (utilisation des financements)		BI . 0	BR . 1	BI . 0	BR . 1	Financements (couverture des besoins)	
	Solde budgétaire (déficit) *	6 953 929,64	9 459 246,75	-	-		Solde budgétaire (excédent) **
	dont solde budgétaire budget principal						dont solde budgétaire budget principal
	dont solde budgétaire budget du SAIC						dont solde budgétaire budget du SAIC
	dont solde budgétaire FU						dont solde budgétaire FU
	dont solde budgétaire BAI						dont solde budgétaire BAI
	dont solde budgétaire SIE						dont solde budgétaire SIE
	Remboursements d'emprunts (capital) :						Nouveaux emprunts (capital)
	Nouveaux prêts (capital) :						Remboursements de prêts (capital)
	Dépôts et cautionnements						Dépôts et cautionnements
	Opérations au nom et pour le compte de tiers ***	103 200,00	103 200,00				Opérations au nom et pour le compte de tiers ***
	(décaissements de l'exercice)						(encaissements de l'exercice)
	Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)						Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
	Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+B1+C1+E1)	7 057 129,64	9 562 446,75				Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+B2+C2+E2)
	Variation de trésorerie			7 057 129,64	9 562 446,75		Variation de trésorerie
	dont Abondement de la trésorerie fléchée ****						dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ****
	dont Abondement sur la trésorerie non fléchée					9 562 446,75	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée
	TOTAL DES BESOINS	7 057 129,64	9 562 446,75	7 057 129,64	9 562 446,75		TOTAL DES FINANCEMENTS

Tableaux 6 - SITUATION PATRIMONIALE

Etablissement UA

POUR VOTE DE L'ORGANE DELIBERANT

Compte de résultat prévisionnel

	CHARGES		PRODUITS	
	Et - 0	BR - 1	Et - 0	BR - 1
Personnel	84 861 517,61	88 210 827,92	Subventions de l'Etat	88 854 072,84
		21 552 547,00	Fiscalité affectée	-
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	11 149 896,50	13 131 068,48	Autres subventions	2 742 263,30
			Autres produits	3 079 439,87
TOTAL DES CHARGES (1)	96 011 414,11	101 341 896,40	TOTAL DES PRODUITS (2)	94 675 778,01
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	21 583,91	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (3) + (4)	96 011 414,11	101 363 480,31	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	96 011 414,11

* Il s'agit des sous-catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Et - 0	BR - 1
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	1 335 538,10	21 583,91
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	5 400 000,00	5 400 000,00
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	2 560 000,00	2 560 000,00
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-	-
- quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	1 200 000,00	1 200 000,00
= CAF ou IAF*	304 361,90	1 661 583,91

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

	EMPLOIS		RESSOURCES	
	Et - 0	BR - 1	Et - 0	BR - 1
Insuffisance d'autofinancement	-	-	Capacité d'autofinancement*	304 361,90
Investissements	7 631 823,99	10 895 535,46	Financement de l'actif par l'Etat	2 670 000,00
Remboursement des dettes financières	-	-	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	1 643 533,36
TOTAL DES EMPLOIS (5)	7 631 823,99	10 895 535,46	Autres ressources	-
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6) - (5)	-	-	Augmentation des dettes financières	-
			TOTAL DES RESSOURCES (6)	4 617 895,26
			PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6) - (5)	3 013 928,73

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

	Et - 0	BR - 1
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT - APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	3 013 928,73	4 216 154,98
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	25 000 000,00	30 157 000,00
Niveau de la TRESORERIE	23 000 000,00	33 146 000,00

